

position de cette première Epître. On croit y reconnaître, non seulement l'annonce d'une persécution prochaine pour ceux à qui il écrit<sup>1</sup>, mais encore des allusions à l'Epitre aux Romains<sup>2</sup> et à l'Epitre aux Ephésiens<sup>3</sup>. On a relevé aussi certaines coïncidences avec celle de S. Jacques<sup>4</sup>. On voit en outre que le nom de chrétien était déjà usité partout pour désigner les fidèles<sup>5</sup>.

III. S. Pierre, aussi bien que S. Jacques, écrit aux tribus dispersées; mais il adresse son Epitre aux Israélites convertis du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie, en leur associant dans sa pensée ceux des Gentils qui professent la même foi dans les mêmes contrées<sup>6</sup>. Les uns et les autres se mêlaient, dit Origène<sup>7</sup>, dans ces pays, où S. Paul avait prêché aussi bien que S. Pierre<sup>8</sup>. Cette Lettre fut confiée aux mains de Sylvanus<sup>9</sup>.

857. — Quel est le but et l'objet de cette Epitre?

1<sup>o</sup> Le but de cette Epitre est d'affermir les chrétiens dans la foi et dans la vertu, de les soutenir contre les épreuves, de les préparer à la persécution et de les animer à se rendre dignes du ciel par une vie parfaite. Le Sauveur avait recommandé particulièrement ce soin à son Vicaire<sup>10</sup>.

2<sup>o</sup> Dans ce dessein, S. Pierre leur atteste la vérité de la doctrine qui leur a été prêchée<sup>11</sup>. Il exalte la grandeur du chrétien et la sublimité de sa vocation en ce monde et en l'autre<sup>12</sup>; puis il anime à la perfection les fidèles<sup>13</sup> et les

<sup>1</sup> I Pet., I, 6, 7; II, 12, 19; III, 14, 16; IV, 1-19; V, 7-10. — <sup>2</sup> Cf. I Pet., II, 4 et Rom., VI, 4; — II, 6 et Rom., IX, 33; — III, 10 et Rom., IX, 25; — II, 13, 17 et Rom., XIII, 1-7; — III, 18 et Rom., V, 6; — IV, 10 et Rom., XII, 3-8. — <sup>3</sup> Cf. I Pet., I, 12; II, 1 et Eph., III, 10; IV, 22; — II, 18 et Eph., VI, 5. — <sup>4</sup> Cf. I, 6, 7 et Jac., I, 2, 3; — II, 1 et Jac., I, 21; — V, 5-9 et Jac., IV, 6, 7, 10; — IV, 8 et Jac., V, 20. — <sup>5</sup> Cf. I Pet., IV, 16 et Act., XI, 26; Tacit., A., XV, 44. — <sup>6</sup> Electis adventis dispersionis. I Pet., I, 1. Ce nom leur faisait entendre qu'ils devaient vivre parmi les infidèles comme les pieux Israélites avaient vécu autrefois dans l'empire de Babylone. — <sup>7</sup> Act., XVI, 6; XIX, 10; Rom., XV, 18, 19. — <sup>8</sup> I Pet., I, 14, 18; II, 5, 10; IV, 3. — <sup>9</sup> I Pet., V, 12. — <sup>10</sup> Luc., XXII, 32. — <sup>11</sup> I Pet., I, 12, 25; V, 12. — <sup>12</sup> I Pet., I, 3, 7; 15-23; II, 9-12. — <sup>13</sup> I Pet., 21; IV, 12, 13.

pasteurs<sup>1</sup>. En même temps qu'il signale les obligations des divers états<sup>2</sup>, il exhorte au courage et à la constance<sup>3</sup>; il rappelle la passion du Sauveur<sup>4</sup>, et il assure que s'associer généreusement à ses souffrances, c'est mériter d'avoir part à sa gloire<sup>5</sup>.

858. — Quels sont les caractères de cette Epître?

La doctrine en est simple et pratique, mais non moins énergique et surnaturelle. Comme S. Paul, S. Pierre fait reposer toute sa morale sur la dignité du chrétien, sur l'union que cette qualité lui donne avec Jésus-Christ, sur les souffrances que le Sauveur a endurées pour le racheter. C'est pour nous tirer de l'esclavage et de la mort qu'il a répandu son sang. Ceux dont il a brisé les fers doivent être, au milieu du monde, comme un peuple à part, comme une nation sainte, comme la famille des enfants de Dieu<sup>6</sup>.

Quant à la forme, on peut remarquer dans cette Epitre, comme dans tous les discours de S. Pierre<sup>7</sup>, un style ferme et digne, de la concision, de l'élévation, un ton d'autorité doux et paternel qui répond à la position de l'auteur, une humilité profonde, un zèle sincère et une émotion qui se font sentir chaque fois que sa pensée se reporte vers son Maître<sup>8</sup>, qu'il rappelle sa passion<sup>9</sup> ou la gloire du ciel, prix de ses souffrances<sup>10</sup>. *Est Epistola plena auctoritatis et majestatis apostolicæ, verbis parca, sententiis differta*, dit Erasme. Cet écrit se distingue encore par un grand nombre d'allusions à l'Ancien Testament<sup>11</sup>, et par de fréquents hébraïsmes qui embarrassent et obscurcissent la phrase; de sorte qu'elle mérite à un titre particulier le jugement que S. Jérôme a

<sup>1</sup> I Pet., II, 12, 20, 21; III, 15-18; IV, 2, 3, 8-19; V, 5-9. — <sup>2</sup> I Pet., V, 1-14. — <sup>3</sup> I Pet., II, 13, 18; III, 1-9; V, 5. — <sup>4</sup> I Pet., II, 20. — <sup>5</sup> I Pet., IV, 14-19. — <sup>6</sup> I Pet., II, 9, etc. — <sup>7</sup> Cf. I, 10, 11 et Act., III, 18; X, 43; — I, 21 et Act., III, 15; X, 40; — II, 7 et Act., IV, 11; — II, 24 et Act., V, 30; X, 39; — V, 1 et Act., II, 32; III, 15, etc. — <sup>8</sup> I Pet., I, 3, 10, 11; II, 3, 4, 7, 8; III, 15, 19, 21; IV, 11, 14; V, 1-10. — <sup>9</sup> I Pet., I, 2, 11, 18, 19; II, 21, 24; III, 18; IV, 1, 13. — <sup>10</sup> I Pet., I, 3, 6, 7, 11, 21; III, 22; IV, 14; V, 1, 4, 10. — <sup>11</sup> I Pet., I, 16, 17, 24; II, 4, 6; III, 6, 9, 10, 11, 20, 21; V, 5, 7.

porté des sept Epîtres canoniques : *Breves in verbis, longæ in sententiis; et rarus est qui non in earum lectione cœcutiat*<sup>1</sup>.

PROLOGUE DE L'ÉPITRE, I, 1-9.

859. — Qu'y a-t-il à remarquer dans ce prologue?

1<sup>o</sup> La modestie de S. Pierre, qui ne s'appelle pas chef des apôtres ou fondement de l'Eglise, mais simplement Apôtre et serviteur de Jésus-Christ<sup>2</sup>, et la multitude des provinces qu'il a parcourues et évangélisées.

2<sup>o</sup> La charité des trois personnes divines envers ceux qui sont appelés à la foi, 2. Dieu le Père les a choisis, dans sa prescience en fixant sur eux de toute éternité un regard de miséricorde<sup>3</sup>. Son fils les adopte pour ses disciples et leur communique le fruit de son sacrifice. *L'aspersion de son sang* signifie cette multitude de grâces dont le Sauveur est la source et qu'il nous communique par les sacrements, afin de nous purifier du péché et de nous faire produire des œuvres dignes du ciel. Le Saint-Esprit travaille à sanctifier les âmes, en les animant d'une nouvelle vie et en répandant en elles ses lumières et son amour. Quoi de plus propre à faire sentir aux chrétiens la dignité dont ils sont honorés et la perfection à laquelle ils doivent tendre!

3<sup>o</sup> L'admiration qu'inspiraient à S. Pierre la magnificence des récompenses éternelles, et la gloire que Notre Seigneur réserve à ceux qui l'auront servi avec fidélité, 3-7. *Veniet æstas*, disait S. Augustin dans le même sentiment, *veniet Christus, et tunc exaltabit cornu populi sui*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> S. Hieron., *Epist.*, LIII, 8. — <sup>2</sup> Cf. Luc., XXII, 26; I Pet., V, 1; II Pet., 1, 1. — <sup>3</sup> Cf. Eph., I, 4; I Thess., IV, 3; I Pet., I, 20. — <sup>4</sup> In Ps. cXLVIII, n. 16. *Supra*, n. 760.

## SECTION I.

*Instructions et avis généraux sur la vie chrétienne,  
I, 10-II, 10.*

\* 860. — Pourquoi S. Pierre débute-t-il par invoquer le témoignage des prophètes, I, 11 ?

La preuve des prophéties, qui était propre aux Juifs, ne pouvait que leur être agréable. En l'invoquant, S. Pierre faisait plus que de s'appuyer sur un terrain solide : il témoignait son respect pour des hommes vénérés par ses compatriotes, et il faisait entendre qu'il ne cherchait pas à détruire l'œuvre de la Loi, mais à l'achever. « Ce n'est pas pour eux, dit-il, que les hommes de Dieu recevaient les lumières du ciel et qu'ils prophétisaient ; c'était pour nous, qui y trouvons une preuve de la vérité de notre foi. Ils parlaient pour l'Eglise de Jésus-Christ, qui a l'intelligence des mystères et qui recueille le fruit de toutes les promesses <sup>1</sup>. »

\* 861. — Par quelles considérations chercho-t-il à porter les fidèles à la perfection, I, 13-25 ?

S. Pierre représente : — 1<sup>o</sup> Que Dieu, étant infiniment saint, veut que la vie de ses enfants et de ses ministres soit sainte, 15, 16. — 2<sup>o</sup> Qu'il est le juge suprême et que tous les hommes, Juifs et Gentils, comparaîtront à son tribunal, 17. — 3<sup>o</sup> Que nous sommes sur la terre comme dans un pays étranger, et que notre séjour n'y sera pas long, 17. — 4<sup>o</sup> Que Jésus-Christ a versé son sang pour nous tirer de l'esclavage auquel le péché de nos premiers parents nous avait réduits, 19. — 5<sup>o</sup> Que nous avons été régénérés par la divine grâce, et que le Sauveur a mis en nous par son Evangile le germe de la vie éternelle, 23 <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. S. Thom., 2<sup>me</sup>-2<sup>me</sup>, q. 172-174. — <sup>2</sup> Cf. Joan., I, 13.

## SECTION II.

*Exhortation à mener une vie sainte, II, 11-15.*

Soumission aux puissances. — Culte du Sauveur. — Sa descente aux limbes.  
— Recommandations aux fidèles et aux pasteurs. — Babylone.

862. — Pourquoi S. Pierre recommande-t-il si vivement la soumission aux magistrats civils, II, 13, etc.

S. Pierre fait cette recommandation pour deux raisons : — 1<sup>o</sup> Parce qu'il n'est rien de plus conforme à l'esprit de l'Evangile, et qu'il importait extrêmement qu'on ne pût accuser les chrétiens de fomenter des séditions ou de méditer la révolte. — 2<sup>o</sup> Parce que les Juifs, même convertis, avaient peine à se soumettre à d'autres lois qu'à celles de Moïse<sup>1</sup>, et qu'un certain nombre d'hérétiques prétendaient que Notre Seigneur avait affranchi ses disciples de toute dépendance<sup>2</sup>. S. Pierre veut qu'on reste soumis à tout supérieur légitime, qu'il soit bon ou méchant, 18, Gentil ou Juif : *omni creaturæ humanae*<sup>3</sup>.

La conformité de ce passage avec un chapitre de l'Epître aux Romains sur le même sujet ne saurait être fortuite. Cette coïncidence confirme ce que nous disons ailleurs sur la connaissance que S. Pierre avait des écrits de S. Paul et sur la date de cette Epitre.

\* 863. — Qu'est-ce que S. Pierre recommande par ces paroles : *Christum Dominum<sup>4</sup> sanctificate in cordibus vestris*, III, 15?

S. Pierre veut qu'on rende à Jésus-Christ un culte religieux ; qu'on le reconnaîsse et qu'on le fasse reconnaître pour ce qu'il est, l'Homme-Dieu, le Seigneur du ciel et de la terre, le Sauveur du genre humain ; qu'on le respecte, qu'on l'honore et qu'on l'aime en cette qualité, selon qu'il le mérite<sup>5</sup> ; qu'on bénisse son nom, ce nom ineffable que tant

<sup>1</sup> Joan., VIII, 33. — <sup>2</sup> Quasi velamen habentes malitiae libertatem. I Pet., II, 16. Libertatem promittentes, cum sint ipsi servi corruptionis. II Pet., II, 19. Cf. Gal., V, 13. — <sup>3</sup> Κτιστις, peut signifier institution, dignité. Cf. Rom., XII, 6-8; XIII, 4-7. *Supra*, n. 641. — <sup>4</sup> Graece Deum. — <sup>5</sup> Is., XXIX, 23; I Cor., VI, 20.

de bouches blasphèment<sup>1</sup>. Il ne fait, du reste, en cet endroit, qu'appliquer à Jésus-Christ une parole d'Isaïe sur le Dieu des armées : *Dominum exercituum sanctificate*, VIII, 13. C'était dire clairement que Jésus-Christ n'est pas une simple créature, et suggérer qu'en cet endroit Isaïe avait devant les yeux Dieu le Fils, celui qui devait s'incarner pour sauver les hommes.

864. — Que signifient les versets 19 et 20 du chapitre troisième : *His qui in carcere erant spiritibus prædicavit, qui increduli fuerant in diebus Noe?*

Ces paroles ont rapport à la descente de l'âme du Sauveur aux enfers. « Le sacrifice de la croix fut un principe de salut et un signe de délivrance, même pour les morts, même pour nos ancêtres les plus éloignés, même pour ceux qui ont vécu avant le déluge. L'âme du Sauveur descendant aux limbes, glorieuse et triomphante, alla leur porter l'heureuse nouvelle de leur entrée prochaine au ciel<sup>2</sup>. Plusieurs de ceux qui avaient fermé l'oreille aux avertissements de Noé, dans la pensée que Dieu différerait toujours de les punir, *quando expectabant Dei patientiam*, *μακροθυμίαν*, ou bien, selon le texte grec, lorsque la miséricorde divine attendait leur repentir, *quando expectabat Dei patientia*, eurent la joie, après avoir échappé à la damnation, de contempler la gloire du Fils de Dieu et de recueillir le fruit de ses mérites. » Telle est l'explication commune, et il ne paraît pas qu'on puisse s'en écarter<sup>3</sup>.

A propos du déluge et des huit personnes, ou, comme il dit, des huit *âmes* que l'arche sauva par le moyen de l'eau, S. Pierre ajoute qu'aujourd'hui encore les âmes sont sauvées par un baptême d'eau, *αντιτυπον βαπτισμα*<sup>4</sup>, dont le déluge a été l'image; non que la netteté du corps donne par elle-même la pureté de l'âme, mais parce qu'à ce baptême se joint un témoignage de la conscience, *επερωτημα*<sup>5</sup>, qui consacre à

<sup>1</sup> *Jac.*, II, 7. — <sup>2</sup> *Christus descendit in anima, resurrexit in corpore, ascendit pariter in utroque. Conc. Lateran.*, IV, c. 4. — <sup>3</sup> Cf. S. Iren., III, xx, 4; IV, xxii, 1; V, xxxi, 1, 2; S. Thom., p. 3, q. 52, a. 2, ad 3. — <sup>4</sup> *1 Pet.*, III, 21. — <sup>5</sup> *Pet.*, III, 21.

Dieu, et une opération intérieure dont la résurrection du Sauveur est le principe<sup>1</sup>.

855. — Que signifie au chapitre iv le verset 6 : *Et mortuis evangelizatum est*, etc.?

Les interprètes se partagent sur le sens de ces paroles : — 1<sup>o</sup> Les uns pensent qu'il s'agit ici des mêmes morts qu'aux versets 18 et 19 du chapitre précédent<sup>2</sup>. Ils traduisent : « Jésus-Christ doit juger tous les hommes, les morts aussi bien que les vivants. C'est pourquoi il est descendu aux limbes. Par sa présence, il a appris à ceux qui sont rentrés en eux-mêmes à la vue du déluge, qu'il y a un autre jugement que celui des hommes ; et contrairement à l'attente générale, ils n'en participeront pas moins à la vie éternelle<sup>3</sup>. » — 2<sup>o</sup> Les autres entendent ce verset de tous ceux qui ont vécu avant Jésus-Christ, et traduisent : « L'Evangile leur a été connu par avance : c'est pourquoi, fussent-ils réprouvés dans l'opinion de leurs semblables et eussent-ils subi de dures condamnations, ils revivront par la grâce de Dieu et auront part aux récompenses du Seigneur, s'ils s'en sont rendus dignes. »

\* 866. — Qu'est-ce que S. Pierre recommande aux fidèles, relativement aux souffrances, iv, 12-19?

Pour préparer les fidèles à la persécution prochaine, S. Pierre leur recommande : — 1<sup>o</sup> De ne pas s'étonner des épreuves qui peuvent leur arriver, 12. — 2<sup>o</sup> De s'estimer heureux d'avoir part aux souffrances de Jésus-Christ, parce que c'est une condition pour participer à ses récompenses, 13, 14. — 3<sup>o</sup> De regarder comme un honneur les opprobes

<sup>1</sup> Littéralement : *une interrogation*. Allusion probable à l'usage déjà établi d'interroger le catéchumène et d'exiger de lui avant son baptême une profession de foi explicite sur les principales vérités chrétiennes. Cf. S. Iren., 1, 2; Tertull., *De resurr. carnis*, 48; *Adv. Praxeus*, 2; S. Cyp., *Epist. lxx*; S. Cyrill., *Hieros.*, *Catech.*, 11; Martigny, *Symbola, Baptême. Supra*, n. 681. — <sup>2</sup> Cf. S. Aug., *de Civ. Dei*, xv, 26, 27 et S. Thom., p. 3, q. 66, a. 11, ad 3. — <sup>3</sup> I Pet., iii, 21; S. Thom., p. 3, q. 52, a. 2, ad 3.

dont on les couvre pour le nom du Sauveur, parce que, en compensation, le Saint-Esprit viendra avec ses dons les plus glorieux résider dans leur âme, 14. — 4<sup>o</sup> De faire en sorte de ne pas mériter les châtiments qu'on leur fait subir ; car pour qu'un chrétien ait lieu de se réjouir de ses souffrances, il faut qu'on n'ait d'autre raison de les lui infliger que sa qualité de chrétien, 45, 16. — 5<sup>o</sup> De faire servir leurs souffrances à l'expiation de leurs péchés et de penser qu'elles sont à peine l'ombre des tourments qu'endurent les damnés, 17<sup>1</sup>. — 6<sup>o</sup> De souffrir patiemment toutes les afflictions qu'il plaira à Dieu de leur envoyer et de remettre leur âme entre ses mains, à l'exemple du divin Maître, 4, 19.

867. — Qu'est-ce que S. Pierre recommande aux pasteurs, v. 1-4 ?

S. Pierre recommande aux pasteurs : — 1<sup>o</sup> D'avoir un grand soin de leur troupeau, dans la pensée qu'il appartient à Dieu : Ποιμανετε το ποιμανιον του Θεου. C'est le mot que Notre Seigneur lui a dit à lui-même ; il est resté gravé dans son cœur<sup>2</sup>. — 2<sup>o</sup> De ne pas chercher à dominer sur l'héritage qui leur est échu : μη κατακυριευοντες των κληρων ; autre recommandation recueillie de la bouche du divin Maître<sup>3</sup>. — 3<sup>o</sup> De donner à leurs ouailles l'exemple de toutes les vertus. — 4<sup>o</sup> De n'attendre que du Fils de Dieu la récompense de leurs travaux. — 5<sup>o</sup> D'éviter avec soin les défauts les plus contraires aux devoirs de leur état : la négligence, la cupidité, l'ambition<sup>4</sup>.

Ces avis sont bien ceux qui convenaient sous la plume de S. Pierre, le chef visible de tous les pasteurs : Συμπρεσβυτερος κατ μαρτυρι; των του Χριστου παθηματων, 1. Ici particulièrement il joint la modestie à la dignité ; et son langage, comme celui de S. Paul, respire une onction toute chrétienne.

<sup>1</sup> Cf. Prov., xi, 31 ; Jer., xxv, 20 ; Luc., xxiii, 31 ; II Thess., i, 5. —

<sup>2</sup> Cf. τα προβατα μου. Joan., xxi, 17. — <sup>3</sup> Οι δοκοντες αρχειν των εθνων κατακυριευουσιν αυτων. Marc., x, 42. Cf. Matth., xx, 25 ; S. Clem., *I Epist.* 40 ; Clem. Alex., *Strom.*, iii, 12 ; v, 6. — <sup>4</sup> Jac., v, 2-4.

868. — Est-il certain que le nom de Babylone désigne ici la ville de Rome, v. 13 ?

Il n'y a pas de doute que par ce nom de Babylone, S. Pierre ne désigne la ville de Rome. Eusèbe<sup>1</sup> et S. Jérôme<sup>2</sup>, après Papias, Clément d'Alexandrie, Tertullien, etc., attestent ce fait comme absolument certain<sup>3</sup>; et Rome ne pouvait mieux justifier cette dénomination par sa dépravation, son idolâtrie et sa domination tyannique<sup>4</sup>. Aussi S. Jean, qui avait plus de raisons encore que S. Pierre d'être réservé dans ses paroles, ne la désigne pas autrement dans son Apocalypse<sup>5</sup>.

Ce verset est le plus ancien témoignage et l'une des meilleures preuves que nous ayons de la venue de S. Pierre à Rome. Un grand nombre de protestants ont en vain cherché à en contester le sens. Ils ont dit que la Babylone dont il est ici parlé pouvait être l'ancienne capitale de l'Assyrie, ou une ville d'Egypte qui avait emprunté son nom. Mais ces suppositions ne peuvent se soutenir. S'il y avait eu dans l'ancienne Babylone une Eglise chrétienne dont S. Pierre eut été évêque, ni les fidèles, ni leur pasteur n'auraient parlé ou écrit en grec. On sait, du reste, qu'il n'y en eut pas et qu'il ne pouvait y en avoir. Cette ville tout en ruines était presque déserte, οὐδεν ει μη τεχνης<sup>6</sup>. Josèphe nous apprend qu'on en avait chassé, une vingtaine d'années plus tôt, le petit nombre de Juifs qui avaient cherché à s'y établir<sup>7</sup>. Quant à la Babylone d'Egypte, ce n'était pas une ville, mais une simple forteresse, un lieu de station pour une légion romaine. Ajoutons que personne, ni à Rome, ni à Alexandrie, n'a jamais eu l'idée que S. Pierre ait prêché l'Evangile en Egypte ou en Chaldée.

<sup>1</sup> Euseb., *H.*, II, 15. — <sup>2</sup> S. Hieron., *de Vir. ill.*, VIII. — <sup>3</sup> Cf. *Infra*, n. 917, 930. — <sup>4</sup> Cf. Tert., *Adv. Jud.*, 9 et *Cont. Marc.*, III, 13; *De resurr.*, 25; S. Hieron., *In Isai.*, xxiv, 18; S. Aug., *de Civit. Dei*, xviii, 2; Tacit., *Ann.*, xv, 44. — <sup>5</sup> Apoc., XIV, 8; XVI, 19; XVII, 2; XVIII, 2. S. Paul use d'une précaution semblable pour désigner Néron. II Tim., IV, 17. Cf. Esth., XIV, 13; Joseph., *A.*, XVIII, VI, 10. *Infra*, n. 930. — <sup>6</sup> Strabo, XVI; Plin., *H. N.*, VI, 26. — <sup>7</sup> Joseph., *A.*, XVIII, IX, 8, 9.